



Le Tampon, le 26 octobre 2023

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LIGUE LIGUE RÉUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE

Association

Ligue Réunionnaise de  
Tennis de Table



**DATE : samedi 14 octobre 2023**

**LIEU : réunion en présentiel, salle du CROS Ste Clotilde**

Dossier suivi par

**HORAIRE : 14 h 00**

Marc DUBOURDIEU  
Secrétaire

**PRESENTS : Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Fabrice BALAZI, Marc DUBOURDIEU, Jimmy FEN CHONG, Muriel FONTAINE, Mickaël HA-SUM, Kim METE, Thomas MONDON, Daniel THURIES**

Téléphone  
0692 66 65 82

Courriel  
secretaire@lrrt.re

**EXCUSES : Lyne-May CHELLIER, Camille JANICOT, Jean-Marc JACQUES, Christophe MOUQUET, Laurent PEQUIN, Manandraïbe RASANDISONA, Yannick SIGISMEAU, Jessie VERBAR, Alexandre VILLENDÉUIL**

Adresse secrétariat  
25 rue Benjamin Hoareau  
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social  
20 rue Philibert TSIRANANA  
97490 STE CLOTILDE

Site Internet  
www.lrrt.re

Page Facebook

**NON EXCUSES :**

**INVITE : Maxime MYKOLOW**

Agrément Ministériel

Mme la présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, dirige la réunion du Conseil de Ligue. Le quorum étant atteint, elle ouvre les débats à 14 h 15.

Siret  
40900277100031

Code APE  
9312Z

RNA  
W9R1002606

Code APS

### 0. Retour sur les points abordés lors du CL du 17/06/2023

#### Points abordés :

- *Compte-rendu du déplacement de la sélection en métropole au mois de mai : RAS.*
- *Recommandations de la CSR : un mieux, pas encore parfait, semble avoir été observé sur la remontée des feuilles de match du 1<sup>er</sup> tour. GIRPE est à présent généralisé pour la Régionale Élite ... en théorie !*
- *Entérinement et composition des divisions du championnat (nouvelle formule) 2023/2024 : RAS.*



- Règlements sportifs : nous sommes en attente d'une proposition de mode de sélections pour l'année à venir (point étudié ce jour).
- Présentation du calendrier général pour la saison 2023/2024 : à revoir la formulation des indications (point étudié ce jour).
- Feuille de route de la CRA : les propositions de la commission semblent aller dans le bon sens et participent réellement à la remise à niveau de ce domaine important dans l'organisation des compétitions.
- Nouveaux tarifs administratifs, d'indemnités et amendes liées à des sanctions. RAS. Une indemnité « SpidWeb » doit être étudiée ce jour.
- Formation Ping-Santé, Ping-Alzheimer, Ping-Parkinson à relancer pour l'année civile à venir.
- Journée « Stade vers l'emploi » : RAS.
- Mission HNR : point de ce jour.

### 1. Adoption du compte-rendu du Conseil de Ligue du 17 juin 2023 (vote)

#### VOTE

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 9**

→ Le procès-verbal est adopté.

### 2. Agrément des nouveaux licenciés (vote)

Au 12/09/2023, la Ligue compte 460 adhérents. Ce chiffre est en légère augmentation de 12,5 % par rapport à la saison passée à la même période (409) (327 en 2021). Les dames (74) représentent 16 % de ce total, en infime augmentation. Le faible nombre de licences féminines, dans notre sport, pose toujours question.

A noter que la FFTT doit régler prochainement le bonus de 800,00 euros octroyé pour atteinte des objectifs liés au nombre de licenciés sur la saison 2022/2023 (dans le cadre de la convention FFTT/LRTT).

#### VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 9**

→ Les nouveaux licenciés sont agréés à l'unanimité.

### 3. Point sur les premières compétitions de la saison

Documentation fournie par le président de la CSR, absent excusé ce jour.

Arrivée à la moitié de la 1<sup>ère</sup> phase sportive, la commission sportive régionale a décidé de vous faire un compte rendu succinct sur les différents évènements marquants de cette

période. Ce document ne relate pas des événements liés aux JIOI ou tout ce qui a gravité autour (regroupements, sélection, stages, résultats).

## CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

### DÉROULEMENT GLOBAL

3/24

Le championnat par équipes s'est globalement bien déroulé sur les deux premières journées et le nouveau format semble bien accueilli. Trois sanctions ont été prononcées :

- 1 sanction pour feuille transmise hors délai et non-respect de la procédure en Régionale Élite,
- 1 sanction pour alignement d'un joueur hors catégorie autorisée en championnat par équipes,
- 1 sanction pour forfait général d'une équipe (CPP3 a été retirée du championnat suite à la demande du club, en Régionale 5).

Les clubs de Régionale Élite (RE) ont eu une aide financière, pour l'achat d'un ordinateur portable, de la Ligue pour utiliser les outils numériques, dont le logiciel GIRPE. Des formations ont été organisées par la CSR afin d'apprendre à maîtriser cet outil. On constate qu'il y a encore des retours en fichiers joints par courriel. Notre réglementation est claire à ce sujet. Une amende est envoyée aux clubs de RE qui n'auraient pas fait de remontée électronique (saisie + envoi). Cependant il est très facile d'éviter cette situation et il est fortement conseillé à tous les clubs de faire des remontées GIRPE pour toutes les divisions. On évite les erreurs de saisie et le non-respect des délais de transmission octroyés. Les sanctions sont diffusées telles que mentionnées dans l'Annexe A du règlement sportif et voté en CL.

De plus, Il semble incongru d'aligner dans la division Régionale Élite des jeunes joueurs débutants, classés 500. La formulation voulue de notre championnat repose sur un minimum de conscience sportive. La CSR va demander à ce que les classements de chaque joueur en RE soient au moins égaux à 699 (points FFTT). Ceci fera partie des pré-requis à l'accession à la RE entre deux phases ou entre deux saisons. Ainsi, une équipe ne pouvant pas satisfaire les pré-requis pourra décider de refuser la montée en RE afin d'éviter les sanctions liées au non-respect de ces critères.

### RÉSULTATS

Le classement en fin de journée 2 en Phase 1 pour la saison 2023/2024 est le suivant :

Place	Équipe	Pts	Joué	Vic.	Nul	Déf.	FF/P	PG	PP
1	ST PAUL OUEST REUNION TT 1	6	2	2	0	0	0/0	16	2
1	AIGLONS 1	6	2	2	0	0	0/0	16	1
1	TAMPON T. T. 1	6	2	2	0	0	0/0	16	7
4	TAMPON T. T. 2	2	2	0	0	2	0/0	2	16
4	CRESSONNIERE 1	2	2	0	0	2	0/0	8	16
6	AIGLONS 2	1	2	0	0	1	0/1	0	16

**POULE 1 REGIONALE 1**

Place	Équipe	Pts	Joué	Vic.	Nul	Déf.	FF/P	PG	PP
1	CRESSONNIERE 2	6	2	2	0	0	0/0	16	1
1	C.P. POSSESSION 1	6	2	2	0	0	0/0	16	6
1	AIGLONS 3	6	2	2	0	0	0/0	16	5
4	LMTT 1	2	2	0	0	2	0/0	6	16
4	SPORTT 2	2	2	0	0	2	0/0	4	16
4	TAMPON T. T. 3	2	2	0	0	2	0/0	2	16

**POULE 1 REGIONALE 2**

Place	Équipe	Pts	Joué	Vic.	Nul	Déf.	FF/P	PG	PP
1	SPORTT 3	5	2	1	1	0	0/0	16	8
2	AIGLONS 4	5	2	1	1	0	0/0	15	10
3	AP PANONNAIS 1	4	2	1	0	1	0/0	9	14
4	T.T. ST PIERRE 1	3	1	1	0	0	0/0	9	1
5	C.D.T.T. 1	2	2	0	0	2	0/0	4	17
6	STE MARIE T.T. 1	1	1	0	0	1	0/0	5	8

**POULE 1 REGIONALE 3**

Place	Équipe	Pts	Joué	Vic.	Nul	Déf.	FF/P	PG	PP
1	C.P. POSSESSION 2	6	2	2	0	0	0/0	16	6
1	ASTTELLA (1)	6	2	2	0	0	0/0	16	5
3	LMTT 2	4	2	1	0	1	0/0	11	9
3	AIGLONS 5	4	2	1	0	1	0/0	11	8
5	TAMPON T. T. 4	2	2	0	0	2	0/0	2	16
5	T.T. ST PIERRE 2	2	2	0	0	2	0/0	4	16

**POULE 1 REGIONALE 4**

Place	Équipe	Pts	Joué	Vic.	Nul	Déf.	FF/P	PG	PP
1	SPORTT (4)	6	2	2	0	0	0/0	16	6
2	PETITE ILE C.P. 1	5	2	1	1	0	0/0	15	8
3	AIGLONS 6	4	2	1	0	1	0/0	9	9
3	SPORTT (5)	4	2	1	0	1	0/0	14	10
5	T.T. ST PIERRE 3	3	2	0	1	1	0/0	9	15
6	LMTT 3	2	2	0	0	2	0/0	1	16

**POULE 1 REGIONALE 5**

Place	Équipe	Pts	Joué	Vic.	Nul	Déf.	FF/P	PG	PP
1	TAMPON T. T. 5	7	3	2	0	1	0/0	10	12
2	CRESSONNIERE 3	6	2	2	0	0	0/0	8	2
2	SPORTT 7	6	2	2	0	0	0/0	8	4
4	SPORTT (6)	5	3	1	0	2	0/0	8	16
5	C.P. POSSESSION 3	0	4	0	0	0	4/0	0	0

## CRITÉRIUM FÉDÉRAL

### CONSTAT

Le premier tour du criterium fédéral 2023/2024 s'est très bien déroulé, et l'utilisation du logiciel SPIDD a aidé à la fluidification des matchs et au déversement des résultats.

La séparation des aires de jeux et de coaching a permis une meilleure visibilité des JA, évitant la saturation des aires de circulation (trop de joueurs en attente) et limitant les erreurs éventuelles des JA et JAA qui pouvaient avoir une vue d'ensemble de toutes les tables en action.

### DÉROULEMENT

La compétition s'est déroulée au Gymnase des deux canons sur deux journées consécutives (samedi et dimanche) avec un total de 360 parties jouées et 128 joueurs engagés.

Il est à noter que les matchs de classements n'ont pas été joués en R3 et R4 suite à une décision de répondre à l'inquiétude des clubs de finir trop tardivement le samedi où plusieurs jeunes sont engagés.

Les matchs de classements sont obligatoires au sens fédéral afin d'avoir un classement intégral et savoir qui peut bénéficier d'une montée, d'une descente, ... sans jouer à la « roulette ». Il faudra donc trouver une solution (plusieurs gymnases, deux dimanches consécutifs, ...). Ils ont été joués en Régionale 1A, 1B, 2A et 2B.

Un léger incident à déplorer dû à un arbitre du même club d'un joueur, entraînant des frustrations de la part de l'équipe en face (joueur + coach). Il faudra peut-être établir une règle qu'en l'absence de diplôme AR, un joueur ne peut arbitrer un joueur de son propre club, et rappeler aux coachs qu'ils ne doivent pas interférer dans des décisions de l'arbitre.

- Jean-Sébastien POTHIN de la Cressonnière est le vainqueur de Régionale 1A,
- Jason PONTOISE des Aiglons est le vainqueur de la Régionale 1B,
- Laurent ASSING de SPORTT est le vainqueur de la Régionale 2A,
- Frederick CHEN de SMTT est le vainqueur de la Régionale 2B,
- Audrey PICARD de la Cressonnière est la gagnante de la Régionale 3,
- Benjamin MONARD du CDTT est le vainqueur de la Régionale 4.

**Information importante :** il est rappelé que les Poussins ne peuvent s'aligner dans des compétitions adultes (de Junior à Vétéran).

## CHALLENGE JEUNES PAR EQUIPES

6/24

Des remarques sur le déroulement ont été apportées par ailleurs. On souligne cependant la grande indiscipline des clubs dans le retour de leurs inscriptions : soit hors délais, soit ne correspondant pas à la réglementation envoyée (équipes de 2 au lieu de 3).

La CSR et la CRA ont fait preuve de beaucoup de mansuétude à ce niveau pour permettre à beaucoup de jeunes de pouvoir jouer cette première compétition qui leur était réservée. Il n'en sera pas de même pour les tours suivants.

### 4. **Recommandations et propositions de la CRA**

Documentation fournie par le président de la CRA, non élu du Conseil de Ligue.

**a) Organisation de la journée de rentrée (début de saison sportive) de la CRA (Juges Arbitres et Arbitres) :** recommandation des instances fédérales (CFA, Claude RAECKEL-BOOM)

Date : samedi 9 septembre 2023 au gymnase des Deux-Canons

### b) **Régionale Élite**

La LRTT a dû relancer les clubs de la Régionale Élite afin qu'ils donnent leurs listes de leurs JA1 avant le début de la compétition.

### c) **Organisation des Critériums**

Revoir l'aménagement de la salle des Deux-Canons afin de mieux faire respecter les abords des aires de jeu et fluidifier la journée. La visibilité des tables est améliorée.

Répartition des régionales : adaptation avec les R1, R2 le dimanche et les R3, R4 le samedi.

Tous les matchs de classement, même en R3 et R4, seront joués ... même si cela entraîne quelques problèmes concernant la disponibilité des arbitres (réorganisation du POT à faire évoluer). Une proposition serait d'imposer aux clubs un certain nombre d'arbitres pour les Critériums : exemple, un arbitre pour 4 joueurs inscrits en R3, 2 arbitres en R2 etc...

Nécessité d'avoir une table de JA copieusement garnie (4 personnes).

Succès de l'opération consistant à remettre les inscriptions des joueurs deux semaines avant la compétition et à composer les listes une semaine avant. Le travail de concertation CSR/CRA est primordial et l'envoi des engagements aux clubs permet de corriger les

derniers oublis ou erreurs. Ce dispositif serait bien entendu à généraliser aux autres compétitions de Ligue.

**d) Envoi aux arbitres et juges d'un imprimé d'engagements et disponibilité pour les compétitions annuelles à venir**

Seuls les JA ci-dessous se sont engagés afin de participer à l'organisation des compétitions sous l'égide de la LRTT :

7/24

- JANICOT Camille - CPP
- CHELLIER Lyne-May - TTT
- DAMOUR Laurent - SPORTT
- LAN CHIN Gaël - CPP
- MAMMOSA Fabio - AOR
- PAYET Thomas - TTT
- FEN-CHONG Patrice – CPP

**e) Fourniture de matériels divers**

La CRA a bénéficié d'imprimantes, de consommables, de maillots pour les arbitres et juges, de piges plombées, de kits d'arbitrage, de balles de compétition 3\*, d'un ordinateur.

**f) Indemnisation des arbitres**

En relation avec les remarques exposées ci-dessus, la CRA estime qu'il faudrait indemniser les arbitres lors des compétitions. Ce point est à étudier financièrement.

**g) Suite à donner pour les épreuves pratiques du JA2 et JA3 (voir le point 5 ci-dessous)**

Nous sommes en relation avec Françoise LAPICQUE et la situation évolue doucement quant à la validation de la partie pratique des diplômés JA 2.

Rien n'a encore été décidé pour le JA 3 mais la venue de Claude RAECKELBOOM en mars/avril 2024 apportera sans doute des solutions.

Pour le JA 2, le responsable de la CRA sera peut-être "l'examineur". Nous attendons pour cela des instructions précises de la commission fédérale afin de savoir sur quels points exactement juger les candidats.

Avant tout il est nécessaire de maîtriser le module de SPID sur la gestion des compétitions.

Deux JA 2 en formation maîtrisent l'outil GIRPE. Nous pensons les mettre en JA principaux sur le critérium du 4 et 5 novembre à La Possession : l'un le samedi, l'autre le dimanche.

Le président de la CRA serait évidemment là aussi en tant que superviseur.

Les deux autres candidats devront nécessairement être présents ces jours-là et voir comment l'outil fonctionne car ils seront sollicités (l'un le samedi, l'autre le dimanche) pour être JA, avec toujours le président de la CRA en examinateur, pour le tour de Critérium en janvier 2024.

Patrice FEN-CHONG précise que les personnes peu habituées à la manipulation de l'outil numérique devront se rapprocher de lui (préparation) pour les compétitions.

**8/24**

#### **h) Désignation d'un JA pressenti pour suivre la formation de Formateur de JA 1 et AR**

Un consensus se dessine entre le président de la CRA et la CFA : Thomas PAYET semble être le candidat répondant aux attentes.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 9**

→ Thomas PAYET est retenu pour suivre la formation de Formateur AR et JA 1 en métropole.

#### **5. Résultats des parties théoriques JA2 et JA3**

La FFTT, en lien avec la LRTT, et la Ligue des Hauts de France a pu organiser les examens théoriques des épreuves du JA 2 et du JA 3.

**JA 2 :** 6 candidats, épreuves organisées le 2 juin 2023 au CREPS de La Réunion. 4 candidats reçus : Thomas PAYET (TTT), Laurent DAMOUR (SPORTT), Fabio MAMMOSA (AOR) et Gaël LAN-CHIN (POS).

**JA 3 :** 2 candidats, une épreuve organisée au CREPS de St Paul pour un candidat, l'autre en métropole pour le second candidat.

Deux succès : Patrice FEN CHONG (POS), Jean-Marc JACQUES (LMTT).

Félicitations aux lauréats.

#### **6. Les rôles sur la page Facebook de Ligue, droits en écriture (VOTE)**

Il est rappelé qu'une page d'un réseau social, qu'un blogue, qu'un site web, ..., est administré par une personne qui en a tous les droits de gestion. Dans notre cas, c'est notre présidente de Ligue qui exerce ce droit sur la page Facebook et sur le site Web de la Ligue. Elle en est de fait la modératrice. Il est de son devoir de veiller aux règles minimales de bienséance que doivent respecter les écrits qui y sont déposés. Elle est tout à fait en droit de supprimer des post et commentaires qu'elle jugerait contraires à l'intérêt de la LRTT. De même, elle peut, pour les mêmes motifs, supprimer l'accès de ces médias à n'importe quelle personne (qu'elle soit licenciée ou non).

9/24

Mme la présidente signale qu'un licencié a été « bloqué » sur la page FB de la Ligue. Elle demande la position des membres du CL sur cette action en argumentant sur les propos tenus par ladite personne.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 1

**Pour : 8**

→ Cette action est approuvée.

Personnes ayant le droit en écriture des articles :

**Pour la page Facebook de Ligue :** la présidente de la Ligue, la présidente de la commission communication, le conseiller-entraîneur de Ligue, le responsable technique

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 9**

→ Les personnes citées ci-dessus ont un droit en écriture sur la page FB de la Ligue.

**Pour le site Web de Ligue :** la présidente de la Ligue, la présidente de la commission communication, le secrétaire général de la Ligue, le responsable technique du site.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 9**

→ Les personnes citées ci-dessus ont un droit en écriture sur le site Web de la Ligue.

## 7. Compte-rendu des JIOI 2023

Ce compte-rendu est présenté par le conseiller-entraîneur de Ligue, doublé des remarques de la cheffe de délégation, Isabelle ALLIOT-MICHOUX.

### **BILAN DES JIOI 2023 MADAGASCAR – PISTES D' ACTIONS**

#### **Composition de la Délégation**

Cheffe de délégation : Isabelle ALLIOT-MICHOUX

Cadre Garçons : Maxime MYKOLOW

Cadre Filles : Damien CAYET

Team Manager : Julien BORDES

Arbitre Dames : Lyne-May CHELLIER

Arbitre Hommes : Thomas PAYET

Sélection Dames :

- Astrid ALMERY
- Solène ALMERY
- Muriel FONTAINE
- Angélique LEBIHAN
- Maia MERLET
- Marion MOUFFLET

**10/24**

Sélection Hommes :

- Ewen GANNAT-PERROT
- Julien GAUDET
- Sébastien MAILLOT
- Thomas LE BRETON
- Jean-Sébastien POTHIN
- Quentin VEDAPODAGOM

## **1 – LA PREPARATION**

Impossible de passer sous silence tous les problèmes rencontrés pour la composition des sélections, notamment masculine. Entre la contestation des modes de sélection, les mésententes de joueurs, le renoncement de certains, le changement de nationalité d'un autre, la recomposition au dernier moment du groupe, les appels auprès de la Fédération, nous sommes passés d'une sélection potentiellement la plus forte des Jeux à une équipe, au final, très « ordinaire ».

Même si cela a été moins marquant et clivant pour la sélection Dames, ici encore nous avons rencontré de belles désillusions avec notamment, et entre autres, le forfait de notre meilleure représentante.

Ces chamboulements ont provoqué la mise en place d'une préparation beaucoup trop tardive dans les faits. Même si tous les ingrédients semblaient y être (journées de regroupements, sortie et compétition en métropole, journées de cohésion et stage intensif final avec une très forte opposition et relance venue de métropole), ce fonctionnement est apparu insuffisant, d'autant plus qu'il allait sûrement engendrer une blessure dommageable à notre meilleure chance de médailles.

Soulignons toutefois la belle solidarité qui s'est installée au sein des équipes et la complicité entre joueurs et dirigeants.

## **2 – RESULTATS**

De manière assez inattendue, ce sont les Dames qui nous ont apporté le plus de satisfactions. Cette équipe très jeune, en devenir, a décroché une médaille de bronze et a surtout prouvé qu'elle pouvait rivaliser avec des joueuses beaucoup plus performantes sur le papier.

La médaille de bronze en par-équipe Messieurs est décevante puisque la défaite sur les Maldives (3 à 2) ne nous a pas permis d'obtenir un résultat beaucoup plus conforme avec les forces en présence.

Dans les épreuves de doubles et de simples, nous savions que les tableaux allaient être très relevés (niveau bien plus élevé qu'il y a 4 ans et sans doute le plus relevé de toute l'histoire des jeux). Cependant il y avait possiblement des cartes à jouer dans ces tableaux selon les tirages au sort. La blessure de notre meilleur joueur n'a pas permis d'obtenir les satisfactions attendues.

11/24

Cela a bien entendu affecté les résultats en simple Messieurs. Des classements à 16, 17 et 18 ne sont vraiment pas suffisants à ce niveau de compétition.

Les jeunes filles se sont bien défendues (¼ de finale pour 2 d'entre elles) et ont offert des spectacles très intéressants. Il existe une réelle possibilité d'avoir une équipe compétitive et performante pour les futurs JIOI.

#### ⇒ CONSTAT

En 2015, seules deux îles rivalisaient en tennis de table, Maurice et La Réunion, les autres îles (Madagascar, Seychelles, et les Maldives) étaient alors d'un niveau très inférieur (sauf pour une joueuse des Seychelles, Anissa, médaillée d'or en filles), ce qui a expliqué nos excellents résultats.

En 2019, la surprise vient des filles des Maldives, qui décrochent toutes les médailles d'or, notamment avec une jeune de 11 ans. Les garçons des Maldives atteignent un bon niveau, mais qui ne leur permet pas encore d'accéder au podium. Nos garçons sont médaillés d'or par équipes, mais Vitta KILOMO de Mayotte décroche la première place en simple devant Loïc COLLET. Les filles ne remportent aucune médaille, elles sont devancées par Madagascar, Maurice et les Maldives.

En 2023, la surprise vient toujours des Maldives, mais des garçons, qui ont énormément progressé parallèlement aux filles qui, de nouveau, décrochent toutes les médailles d'or devant Maurice. La surprise chez les filles vient de la Réunion qui n'était pas attendue sur le podium pour une médaille de bronze qu'elles sont vraiment allées chercher.

Madagascar a pu bénéficier du joueur NATIVEL qui était très fort et motivé, ses autres partenaires ayant pu s'entraîner pendant 4 mois en Chine avant la compétition.

On se retrouve donc face à des îles qui ont des joueurs et joueuses qui sont professionnalisés et qui sont payés par leur gouvernement pour jouer, avec des entraîneurs internationaux pour les encadrer.

En ce qui nous concerne, l'équipe Hommes est vieillissante (4 des 6 joueurs ont plus de 30 ans et 3 d'entre eux ont minimum 40 ans). On constate un trou « générationnel » d'une vingtaine d'années avec une nouvelle génération qui est encore trop jeune pour être performante sur des jeux des îles.

Un constat important est à souligner ; dans les 4 meilleures nations en tennis de table, nous sommes la seule à ne pas être en capacité de renouveler les joueurs en termes d'âge mais aussi de niveau.

La différence avec nos voisins saute aux yeux. Les joueurs des Maldives sont des athlètes d'état, ceux de Maurice, quasiment. Madagascar compte énormément sur ses joueurs qui pratiquent dans l'hexagone. Nous n'avons pas les capacités de ces pays à part entière, qui consacrent beaucoup plus de moyens, d'importance et de passion à la préparation de leurs joueurs en vue d'obtenir des résultats internationaux. Toutes les autres îles participent à des événements mondiaux (championnat d'Afrique, championnat du Monde...).

**12/24**

Il nous est apparu que compter sur l'apport de joueurs de bon niveau venant de l'hexagone n'est pas la meilleure des solutions. Non seulement leur arrivée est très aléatoire mais leurs aspirations ne sont aussi sans doute pas en adéquation avec ce que l'on attend (intérêt, investissement dans le temps, ...).

Notre département au travers de ses clubs, de la Ligue mais aussi sans doute par le départ des meilleurs espoirs dans des structures spécialisées en métropole, peut former des joueurs ayant le niveau pour participer aux jeux des îles.

Il va falloir continuer le travail pour nos meilleurs jeunes afin qu'ils puissent progresser au plus vite. Un certain nombre de moyens sont à mettre en place :

- en clubs (entraîneur diplômé et quantité importante de séances),
- regroupements et stages nombreux au niveau local,
- sorties avec stages et compétitions pour engranger notamment de l'expérience.

Plusieurs de nos jeunes filles suivent à peu près ces schémas avec une certaine réussite bien que l'on sente un déficit d'expérience, absolument indispensable dans les rencontres serrées. Leurs adversaires habituées à de nombreuses compétitions externes et à rencontrer des adversaires, des styles de jeu, des conditions différentes, possèdent le petit « plus » pour s'imposer au final.

Une grande partie de nos joueurs ne s'entraîne que trop peu durant la saison à La Réunion. De ce fait, même la meilleure préparation au monde sur une courte période ne fera pas de miracles sur du long terme. De plus, il est à noter que certains de nos joueurs se sont blessés car en manque d'intensité et peu habitués à une grosse charge d'entraînement.

→ Proposition : organiser des séances élites séniors pour nos meilleurs joueurs, en commun, afin de penser en CLUB REUNION et moins CLUB « tout court ».

Nos compétitions sont assez peu intéressantes car les mêmes joueurs s'affrontent à longueur d'année. Il manque des compétitions à forts enjeux et à l'enchaînement de plusieurs matchs à haute intensité (physique et mentale).

La problématique est aussi visible chez nos jeunes et nous avons déjà évoqué ce problème qui est dû à la faible quantité de joueurs sur l'île.

→ Proposition : pour un groupe séniors des meilleurs joueurs de l'île, des déplacements externes pour des stages et compétitions plus régulièrement et pas seulement 6 mois avant les JIOI ? Problème du manque de joueurs ayant la motivation nécessaire.

On a constaté aussi un manque énorme de professionnalisme et de rigueur pour la préparation des matchs. Il ne faut pas oublier que nous jouons contre des

sportifs de haut niveau dans leurs pays respectifs. Commencer à mettre de la rigueur une fois le match commencé ne suffit pas. La mise en condition avant les rencontres fait pleinement partie des résultats des matchs à court et long terme.

Cette rigueur et ce professionnalisme ne sont pas innés, ils s'apprennent et se perfectionnent dès le plus jeune âge

→ Proposition : continuer de formater nos jeunes joueurs à la rigueur du haut niveau NATIONAL.

**13/24**

Malgré la bonne ambiance régnant dans le groupe, on constate un manque d'identité et d'appartenance à une entité plus importante qu'est le « simple » club.

→ Proposition : réussir au quotidien dans les clubs et lors des événements de Ligue à faire comprendre que nous sommes les représentants de La Réunion. « Le succès de mes partenaires est aussi mon succès ! » PENSER LA REUNION ET NON PAS MON CLUB OU MOI

#### **8. Recommandations HNR**

Voici les attendus de la mission HNR réactivée par Mme la présidente :

Apporter des conseils et pistes de réflexion à présenter à la Commission Sportive de la LRTT et au Conseil de Ligue afin que ce dernier renforce sa politique sportive et engage des actions permettant :

- 1) De faire progresser le niveau pongiste des jeunes réunionnais (poussins à cadets, Filles et Garçons), en particulier celui des sélectionnés ;
- 2) De continuer la formation des jeunes issus des premiers travaux de Ligue et devenus juniors,
- 3) D'entretenir la motivation et l'implication des sélections adultes en vue des échéances internationales qui se profilent (sorties nationales, Jeux des îles de 2027 notamment),
- 4) Proposer des critères de sélection (jeunes et adultes) pour participer aux sorties, compétitions et regroupements,
- 5) De réfléchir aux compétitions régionales et à leur format.

**Les recommandations HNR sont impactantes à de nombreux niveaux et réclament une réflexion plus poussée des membres du CL. Le secrétaire va donc envoyer l'ensemble de ces propositions afin que chaque élu puisse les étudier plus précisément. Les décisions seront prises lors du prochain Conseil de Ligue. Seule une décision est à prendre d'urgence puisque concernant directement une manifestation à laquelle nous allons peut-être participer.**

### **Critères de sélections**

**Jeunes** : la première compétition programmée est les Jeux des Îles qui se dérouleront aux Açores. Au vu des âges à respecter, nous avons un potentiel de 4 garçons et deux filles de bon niveau. Le mode de sélection proposé pour les garçons est le suivant :

Sur la base de 4 joueurs retenus, 2 aux résultats sportifs, 2 sur Wildcards

- Résultats des Critériums 2 et 3 de cette saison sportive,
- Organisation d'un TOP Jeunes, sans coach (organisé lors d'un regr-oupement de jeunes),
- Résultat au Championnat de la Réunion Jeunes

#### VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 9**

→ Cette base de sélection est retenue. Les règlements sportifs vont être modifiés.

**Adultes** : pour les deux prochaines années, si nécessaire, sélection au Classement Réunion (Titre XVI des Règlements sportifs)

#### VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 9**

→ Cette base de sélection n'évolue pas.

### **9. Actions avec l'Éducation Nationale**

Lors de la saison 2022-2023, nous avons eu la possibilité de présenter auprès des conseillers pédagogiques de l'île les documents de la FFTT « rencontre USEP ping », afin de sensibiliser la pratique du tennis de table dans le milieu scolaire.

Suite à cette intervention, le conseiller pédagogique de Saint Paul, Ronan DOLIVET, est entré en contact avec Maxime MYKOLOW et il a été mis en place deux cycles de formation pour les enseignants du secteur Saint Paul afin qu'ils soient en mesure d'assurer des cycles de tennis de table à leur classe.

Il est aussi prévu, avec ces deux créneaux de formations, un suivi et un accompagnement des enseignants lors de leur cycle tennis de table. Selon le calendrier, le suivi se fera sur 2 séances (une au début du cycle et la seconde à la fin du cycle).

Il est possible que suite à ces interventions, nous fassions appel aux clubs dans les zones souhaitées pour intervenir dans certaines écoles de façon ponctuelle ou récurrente.

## 10. Compte-rendu actions E-Ping VR, proposition d'une journée championnat

**RAPPEL : compte-rendu de l'expérience menée par Laurent PEQUIN (CL du 14 janvier 2023)**

*En club pour les enfants : peu positif car cela va à l'encontre de ce que l'on attend d'un club. Si les enfants ont aimé, on enregistre un retour négatif de l'entraîneur et des parents.*

*Avec un joueur de niveau : pas de sensations similaires au tennis de table, on ne ressent pas les effets par exemple. C'est très différent du ping « à la table ». Il peut y avoir un intérêt pour le cardio.*

*Proposition : aux adhérents des clubs, éligibles. Possibilité de faire découvrir le tennis de table à d'autres membres de la famille. C'est certainement un « aimant » pour faire venir les jeunes.*

*Les casques virtuels sont également un incitateur lors de certaines manifestations, dans des ateliers.*

*La FFTT s'intéresse beaucoup à cette activité, différente, et propose des licenciations en rapport avec le e-ping. Il faut trouver la bonne cible à qui prêter ces casques.*

Des casques ont été prêtés dernièrement au club de Bras-Panon et à celui de St Pierre. Nous avons demandé un retour des utilisateurs. Le club de l'Est n'a pas utilisé le matériel car il y a des risques « d'épilepsie » pour les enfants de moins de 12 ans.

Le club de St-Pierre nous a fait un retour très complet de son expérience et nous a même demandé de pouvoir la prolonger. Ce document est consultable sur simple demande.

### Les points saillants retenus :

- L'activité proposée dans des quartiers prioritaires de la ville de St Louis mélangeait pratique du tennis de table « à la table » et pratique du ping VR.
- Chaque participant disposait du casque VR sur période de 30 minutes chaque jour.
- Les jeunes devaient connaître les bonnes pratiques de la discipline avant l'immersion dans la réalité virtuelle (par exemple les règles du service, la sécurisation de l'espace de jeu, etc.).
- Sur le plan matériel il est vraiment nécessaire de démarquer les espaces de jeu et virtuels
- « Les dimensions de la table et la hauteur de celle-ci sont fidèles à la réalité ce qui donne une approche à la progression pour les débutants suffisamment remarquable pour s'approprier la précision nécessaire à des échanges avec les partenaires occasionnels lors de ces journées d'initiations ».
- La progression vers des niveaux de jeu élevés semble assez rapide.

- Durant les échanges « casque à casque », certains ralentissements sont constatés.

#### **Avis personnel de la personne en charge de l'expérience (Nicolas LATCHIMY) :**

Pour moi ce matériel a beaucoup de potentiel. Il est possible de travailler sa précision grâce à des séances face à l'IA sur zones plus ou moins petite sur la table. En fonction de l'espace autour de l'utilisateur le jeu sera différent et moins on a d'espace moins on peut modifier le niveau de l'IA qui va chercher les angles de la table. Les effets sont bien représentés en immersion. Sur le plan compétitif nous avons pu constater de véritables possibilités. Il y a des écrans qui permettent de suivre les points, le changement de service et les sets. Pour une exhibition il faudra cependant prévoir de pouvoir projeter la vue des joueurs sur écran pour qu'on puisse suivre le match.

### Points Positifs

- Immersion fidèle pour les débutants,
- Véritable axe de progression pour l'initiation à la pratique,
- Ping santé pour les personnes qui recherchent une pratique à la maison ?
- Prise en compte du jeu pour un gaucher ou un droitier.

### Points Négatifs

- Configuration poussée pour correspondre à son jeu réel,
- Matériel incomplet pour la pratique du tennis de table. (La FFTT préconise une extension qui permet d'avoir le poids de la tête de raquette pour la pratique de l'activité, se référer au guide de pratiques),
- Le dispositif fonctionne extrêmement bien dans un espace fermé, dans un espace ouvert suffisamment ombragé le matériel réagit également de manière tout à fait correcte. Cependant, quand il y a un fort ensoleillement, même à l'ombre, les pads ne sont pas bien reconnus et l'interface bugue,
- Le site du logiciel affiche un site avec des phrases de remplissage comme s'il était en construction et ne met pas du tout en avant la communauté. Ce qui pose la question de la maintenance du jeu dans le temps. L'optimisation pour les échanges de casque à casque notamment. <https://elevenvr.com/fr>

Nous remercions M. LATCHIMY pour ce retour et le club de St Pierre pour cette expérience novatrice. Nous aimerions organiser une journée de compétition Ping-VR d'ici la fin de la saison sportive. Nous nous rapprocherons de M. LATCHIMY et du club support pour étudier la faisabilité d'une telle entreprise.

17/24

Mme la présidente indique que le sujet a été abordé avec la FFTT (voir plus bas en questions diverses). Une mission Ping-VR sera proposée à M. LATCHIMY. Nous lui ferons part également du nouveau diplôme fédéral mis en place pour encadrer cette pratique. La LRTT avait prévu d'acheter 2 casques supplémentaires mais nous allons en commander 2 de plus, ce qui fera un parc de 8 appareils au final à la LRTT.

Les clubs du SPORTT et des Aiglons indiquent être intéressés par l'utilisation de l'outil et souhaitent prendre contact avec M. LATCHIMY.

Mme la présidente passe au vote l'achat du matériel.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 9**

→ Nous allons revoir nos chiffres auprès de la FFTT.

Mme la présidente passe également au vote la nomination éventuelle de M. LATCHIMY comme référent de la mission Ping-VR (il nous faut son accord).

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 9**

→ Nous allons contacter M. LATCHIMY et une proposition lui sera faite.

### **11. Stage de Ligue du mois d'octobre 2023 (actions communes avec l'île Maurice)**

Le stage a été déplacé par rapport aux dates initialement prévues (disponibilités du CRESP). Il commence le mercredi 18 et se termine le dimanche 22. Le samedi 21 et le dimanche 22, les Aiglons organisent leur tournoi régional. Les stagiaires de Ligue participeront obligatoirement à cette compétition. Le coût d'engagement dans les différents tableaux est pris pour moitié par la LRTT, et pour moitié par les stagiaires. Un encadrement très important est prévu (cadres, relanceurs) puisque nous aurons deux groupes de joueurs très distincts (confirmés, débutants détectés).

Il a fallu trouver un terrain d'entente avec le club des Aiglons d'Orient qui avait programmé son propre stage à ces dates. La salle sera partagée, sachant toutefois que des joueurs des Aiglons sont retenus dans le stage de Ligue.

Des stagiaires et joueurs mahorais et mauriciens participeront à cette semaine « ping ».

## 12. Préparation de la journée Ping au Féminin (VOTE)

Cette opération à succès est reconduite dans sa globalité et dans son format : deux centres de pratique (St Denis, St Pierre), une formule à présent rodée (ateliers + compétition de tennis de table ou ateliers de découverte), repas en commun etc. Nous allons toutefois étudier la possibilité de modifier certains ateliers.

Jessie VERBAR étant la cheville ouvrière de ces actions, mais n'étant pas disponible à la date retenue, nous allons lui demander la liste de ses contacts pour les participantes, pour les ateliers, la manière dont elle gérait l'évènement (documents, ...).

Mme la présidente et Muriel FONTAINE (aidées par les autres féminines de la Ligue et les messieurs volontaires) prennent en charge le prochain évènement.

## 13. Jeu des Açores 2024

Nous avons reçu une proposition, via le CROS de La Réunion, pour participer aux Jeux des Îles Jeunes qui se dérouleront en 2024 aux Açores.

### A / Sur le plan Logistique et financier :

Les droits de participation aux Jeux des Îles en tant qu'invité sont les suivants :

- Engagement 250 € /discipline
- Participation 20 €/personne
- Séjour : 50 à 55 € / personne / jour (durée officielle mardi après-midi au dimanche matin)

Cela inclus :

- Les transferts depuis et vers l'aéroport d'arrivée jusqu'à l'hôtel
- L'hébergement et la pension complète du mardi soir jusqu'au dimanche, après le petit-déjeuner
- Le transport depuis et vers les lieux de compétition et des cérémonies.

Ces tarifs sont applicables à toute l'équipe (joueurs, entraîneurs, dirigeants dans la limite du quota autorisé dans la discipline).

Les séjours d'éventuelles personnes supplémentaires ou les repas ou nuits en dehors de cette période sont à organiser avec le Comité Local d'Organisation de l'île hôte et sont facturés à prix coûtant.

Les déplacements vers et depuis l'île organisatrice sont à notre charge.

Les tenues doivent être conformes à la réglementation internationale de votre discipline. Vous représenterez votre Territoire, il est préférable que celui-ci soit indiqué sur les tenues. Si plusieurs disciplines d'un même Territoire participent une tenue de Cérémonie identique est recommandée (non obligatoire).

**Coût estimé pour 4 athlètes, hors billets d'avions : 2 610,00 euros**

**19/24**

**B/ Sur le plan sportif :**

Compétitions par Équipes (Masculin et Féminine), Doubles (Masculin, Féminine et Mixtes) et Individuelles (Masculin et Féminine).

**Compétition par équipes :**

1ère phase

Constitution de 2 groupes en utilisant le système serpentin selon le classement de l'édition antérieure dans la catégorie correspondante et organisation d'un championnat à un tour en système Round Robin.

2ème phase

Rencontres croisées et finales

Il sera utilisé le système suivant de 2-4 joueurs : A -X, B -Y, DOUBLE - DOUBLE, A -Y, B -X.

**Doubles :**

Chaque délégation aura la possibilité de participer avec 2 Double Masculins, 2 Doubles Féminins et 2 Doubles Mixtes.

**Simples :**

Tous les joueurs de chaque délégation pourront participer à la compétition individuelle.

La première phase sera disputée en poules de 3 ou 4 joueurs, les 2 premiers de chaque poule étant qualifiés pour le Cadre Final.

Pour le Tableau Final, le système des éliminatoires directes sera utilisé.

**Années de naissance des participants qui sont aujourd'hui : 2008/2009/2010/2011.**

Concernant la composition, pour le Tennis de Table :

- Joueur Garçon : 2 à 4
- Joueuse Fille : 2 à 4
- Entraîneur : 1
- Délégué : 1
- Arbitre : non obligatoire en Tennis de Table / peut être demandé selon les besoins du COL

Dans la mesure du possible, les participants d'une même île sont regroupés en délégation gérée par une entité de type CROS, Gouvernement, Association dédiée... La notion de délégation prévoit la présence d'un Chef de délégation et un Représentant Officiel de la

structure adhérente ou invitée. Le montant du séjour est le même pour tous. Les informations transitent alors uniquement par l'entité qui gère la délégation.

Décision de participation à ces Jeux :

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 9**

**20/24**

→ Il est décidé de s'inscrire à cette compétition.

Nombre de jeunes à déplacer : 2 filles, 4 garçons

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 9**

→ Cette composition est retenue, à laquelle il faut rajouter, un cadre sportif et un chef de délégation. Cet éventuel voyage avait déjà été anticipé dans les demandes d'aide aux voyages auprès de l'ORESSE.

#### 14. Questions diverses

- **Démission de la présidente de la commission communication** : Jessie VERBAR a démissionné de la présidence de la commission de Communication. Elle fait cependant toujours partie de cette même entité. Mme la présidente remercie Jessie pour son travail et son investissement. Elle sera par exemple encore avec nous pour la préparation de la journée Ping au Féminin.
- Muriel Fontaine a envoyé un courrier à Madame la présidente pour se proposer comme membre de la commission communication et nouvelle présidente. Des éléments complémentaires sont donnés en séance et elle devra proposer une composition de commission pour approbation par la présidente de ligue.
- **Point sur l'action judiciaire en cours** : plusieurs années après le lancement de la procédure visant les anciens président et vice-président de la Ligue, nous voyons presque le bout de cette histoire. La LRTT a déjà récupéré environ la moitié de la dette par un de deux mis en cause ; l'autre moitié devant se régler par une succession de virements étalés sur une période de 12 mois (nous sommes en attente de précisions auprès de l'huissier de justice engagé).
- **Retour sur la campagne ANS** : les clubs et la LRTT ont touché les subventions ANS 2023. Ces règlements avaient pris du retard (plus de 5 semaines) pour des problèmes informatiques.

- **Précisions sur la présentation du calendrier annuel (recommandations) :** on rappelle aux licenciés et clubs qu'il n'est jamais très aisé d'élaborer un calendrier général annuel. De nombreux facteurs peuvent « enrayer » les beaux enchaînements prévus des compétitions ou actions de Ligue. Nous nous contenterons désormais, pour les stages par exemple, de donner des dates susceptibles d'évoluer sur des périodes de vacances scolaires. On souligne aussi que ce sont bien les convocations et les annonces de compétitions qui font foi. Le calendrier est avant tout un support indicatif.

- **Mutation des joueurs mauriciens :** le président de la commission statuts et règlements, Marc DUBOURDIEU, a accepté la mutation de ces joueurs étrangers en toute connaissance de cause, suite aux documents transmis par les dirigeants du club des Aiglons d'Orient. Le club de La CRESSONNIERE a voulu faire appel de cette décision auprès de notre instance régionale, ce qui n'était pas possible. Le club de la CRESSONNIERE a ensuite demandé à la présidente de la LRTT d'annuler les résultats du premier tour des Critériums R1 A et R1 B qui se sont déroulés le 24 septembre. Il n'y avait aucune raison objective de le faire. Parallèlement le club de la CRESSONNIERE a envoyé un courrier au président de la FFTT lui demandant de faire annuler les licences des joueurs mauriciens, ainsi que les résultats de la compétition citée ci-dessus.

Deux conseillers de Ligue, par ailleurs dirigeants du club des Aiglons d'Orient réexpliquent le contenu du dossier et révèlent un élément assez inattendu : un « dirigeant » du club ayant fait appel aurait voulu aussi faire licencier des joueurs mauriciens (les mêmes) dans son club, à la même période. Ce qui ne manque pas de sel ...

Réglementairement, nous sommes en attente d'une décision fédérale officielle concernant la suite à donner à ce dossier et n'avons communiqué et ne communiquerons, en aucune manière, sur son contenu.

- **Assemblées Générales en 2024 :** la première est prévue le 2 mars 2024. Ce sera une AG Ordinaire avec tous les points habituels qui seront traités. La seconde, programmée le samedi 14 septembre 2024 sera une AG Élective (avec renouvellement complet de notre Conseil de Ligue, de la composition du Bureau, de la distribution des délégations). Le nombre de licenciés servant de base au calcul de nombre de voix pour les clubs sera celui pris au 30 juin 2024. Seul un bilan financier intermédiaire sera présenté lors de ces travaux. Le choix de cette date permettra ainsi à la nouvelle équipe qui sera mise en place de débiter son mandat avec une saison « neuve ».

- **Indemnités Spidweb** : nous avons bien conscience de la somme de travail que réclame l'organisation d'une compétition de type Critérium. La CRA s'en est remarquablement acquitté au premier tour en mobilisant 4 personnes sur le terrain le jour des épreuves. On ne peut passer sous silence le travail préparatoire assuré en amont par le président de la CSR qui compose les listes des joueurs engagés. Et on peut aussi souligner le travail du club support dans la préparation matérielle de la manifestation. Les indemnités de Ligue avaient déjà été recalculées pour tenir compte de la mobilisation de la CSR, nous proposons de rajouter un forfait de 30 euros à la personne qui saisit les résultats le jour-même et qui permet ainsi de les diffuser le jour-même aux clubs de la Ligue.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour : 9**

→ Le responsable Spidweb est dorénavant indemnisé pour les Critériums.

- **Réunion en visioconférence du mardi 10 octobre 2023 avec la FFTT** : cette réunion rassemblait Françoise LAPICQUE (secrétaire générale de la FFTT), Malory LASNIER (Directrice du Pôle Accompagnement des Territoires), Mickaël MEVELLEC (Accompagnement des Ligues d'Outre-Mer), Isabelle ALLIOT-MICHOUX (présidente LRTT), Thomas MONDON (vice-président LRTT), Marc DUBOURDIEU (secrétaire LRTT), Maxime MYKOLOW (conseiller-entraîneur de Ligue). Les sujets de cette réunion étaient l'évaluation des actions déclinées dans la convention 2023 et les projets à prendre en compte pour élaborer la convention 2024.
  - **Nombre de licenciés** : l'objectif de 580 licenciés a été largement dépassé (598 au final sur la saison), engendrant ainsi un bonus de 800 euros (convention). La FFTT constate que nous n'avons que des licences Compétition et Loisir (quasiment aucune Découverte ou Évènementielle).
  - **Ping VR** : nous relatons les expériences proposées par le club du TTSP et tout l'intérêt qui en a découlé.
  - **Ping au Féminin** : c'est une belle action, très prisée, qui s'est déroulée simultanément sur deux sites mais nous ne mesurons pas l'impact de ces journées et les apports en licenciées. Nous sommes encore au-dessus du pourcentage fédéral qui est de 13 % de Féminines pour les licences « classiques », alors qu'il est de 16 % chez nous. Ce n'est pas exemple pas le cas en Guyane (36 % de Féminines).

- **Ping en extérieur** : les actions pour atteindre cet objectif fédéral majeur ne se débloquent pas localement, malgré des contacts nombreux (et prometteurs ?) avec certaines municipalités. Le foncier fait essentiellement défaut. Se pose aussi le problème de la disponibilité des bénévoles pour faire fonctionner une quasi nouvelle structure à côté d'un club existant.

Pour l'année 2024 :

**23/24**

- Nous devons atteindre 630 licences « classiques » et 50 licences Découverte/Évènementielle). Nous soulignons la saturation de certains de nos clubs confrontés à un manque de créneaux, de matériel, d'encadrement. Avec 12 clubs nous atteignons quasiment nos chiffres maxi envisageables. Nos infrastructures locales sont très inférieures aux moyennes hexagonales. LA solution consisterait à créer de nouveaux clubs, notamment un dans le bassin béne-dictin. Il faudrait avant tout pouvoir s'appuyer sur des dirigeants motivés.
- Nous poursuivons nos actions Ping au Féminin.
- Nous allons développer l'expérience Ping VR et tenter d'organiser une journée de championnats en fin de saison sportive. Nous nous rapprocherons du club de St Pierre. Le responsable fédéral est alerté sur nos intentions.
- Professionnalisation de nos cadres, montée en compétences de nos arbitres. Il est dans notre intention de déléguer un membre de notre CRA pour se former en métropole, afin qu'il puisse assurer les formations de base par la suite, localement.

#### **Aparté sur l'arbitrage et le juge-arbitrage**

- **JA1, épreuve théorique** : Françoise LAPICQUE est prête à assurer des formations en distanciel pour les JA1 (date prévue mercredi 15 novembre à 18 h ; seconde date à voir avec les personnes en formation).
- **JA2, épreuve pratique** : Mme LAPICQUE accepte notre répartition des JA qui devront subir une évaluation sur les deux prochains tours des Critériums. Les personnes auront à fournir un rapport, le scrutateur fera le sien et « évaluera » les attendus (nous sommes en attente de consignes sur le sujet).

- **JA2 épreuve théorique** : nous sommes en attente de dates pour nos deux candidats ayant échoué au dernier examen proposé. Ils pourront le représenter cette saison.
- **JA3, épreuve pratique** : M. Claude RAECKELBOOM devrait s'occuper de cet aspect du dossier lors de sa venue dans notre département. A suivre pour les dates.

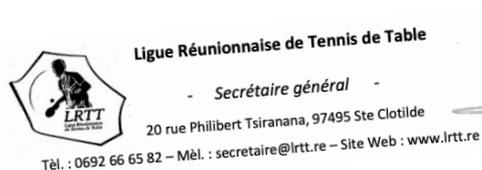
24/24

- Lyne-May CHELLIER, arbitre lors des JIOI à Madagascar attire notre attention sur deux éléments : les polos des arbitres n'étaient pas adaptés au froid qui régnait à ANTANANARIVO durant la compétition. Elle déplore aussi le fait que les deux arbitres de la sélection n'étaient pas complètement intégrés au groupe La Réunion (certaines actions en commun). En ce qui concerne les tenues des arbitres, la LRTT n'a su qu'au tout dernier moment qu'elle devait fournir les polos d'arbitrage et n'a pu que puiser dans le stock existant. Pays qui organise, tenues ? L'intégration complète arbitres/joueurs est toujours difficile aux JIOI car ces deux groupes sont déjà séparés au niveau des hébergements et donc de la restauration. Les horaires d'activité des uns et des autres ne correspondent pas nécessairement.

- **Date de la prochaine réunion** : avant la prochaine assemblée générale, le **samedi 02 mars 2024**

Mme la Présidente lève la réunion à 17 h 00.

La présidente  
  
Isabelle ALLIOT-MICHOUX



Le secrétaire  
  
Marc DUBOURDIEU